LE DÉBAT BUDGÉTAIRE A LA CHAMBRE

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Le rapporteur

M. VALETTE-VIALLARD, rapporteur, reconnaît que la crise internationale de septembre a provoqué un arrêt économique dans les départements recouvrés. En effet, les capitaux ont reflué dans l'intérieur du pays. Pour cette raison, la commission des finances a consenti un effort plus considérable pour l'Alsace et la Lorraine que pour les autres départements pour y ramener l'activité.

Il rappelle qu'un crédit de cinq millions a été affecté à la restauration de l'Université de Strasbourg. D'autres crédits sont prévus pour les constructions scolaires. Le rapporteur reconnaît la situation insuffisante de l'Institut d'assurances d'Alsace et Lorraine. Il espère que l'on pourra bientôt y remédier. (Appl.)

M. WILTZER (Moselle) prend acte des déclarations du rapporteur et insiste sur l'urgence d'exécuter les travaux qu'il vient d'annoncer.

L'INTERVENTION DE M. CHAUTEMPS

M. CHAUTEMPS répond aux orateurs. Il constate qu'il n'y a pas de problème alsacien au point de vue national ou international. Si les revendications sont plus pressantes dans les départements recouvrés que dans les autres départements, c'est là le reflet d'une indépendance grâce à laquelle l'Alsace et la Lorraine ont pu résister pendant 50 ans à la tyrannie étrangère. (Vifs applaudissements.)

M. Chautemps ajoute que le Gouvernement surveille de très près les propagandes d'inspiration étrangère dans les départements recouvrés. Si des attaques venaient à être portées soit à l'esprit de liberté qui est celui de la France, soit à l'intégrité du territoire national, la justice s'abattrait avec la dernière rigueur sur les coupables.

Le vice-président du Conseil insiste sur les avantages du système actuel d'administration des trois départements. Il propose pour les Assurances sociales un régime transitoire en attendant la solution du problème.

M. Chautemps apporte l'affectueux hommage de la nation entière aux populations d'Alsace-Lorraine qui, au moment de la récente mobilisation, se trouvaient dans une situation particulière, soumises à des risques spéciaux. Dans cette situation si grave, l'Alsace et la Lorraine ont donné le spectacle de leur sang-froid, de leur courage, de leur attachement à la patrie qui doit leur mériter l'estime, la gratitude et l'admiration de tous les Français. (Vifs appl.)

La discussion générale est close et les crédits des services d'Alsace et de Lorraine et de la présidence du Conseil sont adoptés.

LE BUDGET DE L'AGRICULTURE

Le Chambre aborde la discussion du budget du ministère de l'Agriculture. Elle adopte les articles 51 et 52 de la loi de finances qui y sont rattachés.

M. DUVAL (Eure) demande pour toutes les familles rurales les bénéfice des allocations familiales.

M. D'AILLIERES s'élève contre la cherté du pain.

M. GAILLEMIN (Vosges) présente des observations sur le service des eaux et forêts.

M. DE MONTALEMBERT (Seine-Inférieure) déplore que l'on ait permis l'entrée de blés étrangers dans nos colonies

Après une intervention de M. QUEUILLE sur la direction des eaux et forêts, M. CADIC (Morbihan) demande que le travail agricole en France soit réservé d'abord à des Français.

M. MAJUREL (Hérault) parle dans le même sens

Le ministre de l'Agriculture fait remarquer à ce sujet que l'administration ne peut intervenir à l'égard des offices de placement, car ceux-ci dépendent du ministère du Travail.

Répondant à une observation de M. Seltz, il indique que le contingent d'orge étranger a été réduit

M. AVELINE (Orne) évalue à plus d'un milliard les pertes subies par les éleveurs du fait de la fièvre aphteuse.

M. QUEUILLE répond queu des laboratoires ont été crées pour lutter contre cette maladie.

M. PLICHON (Nord) signale des faits de trafic de licences et de hausse illicite sur la pommes de terre

M. BEAUGRAND (Loir-et-Cher) insiste sur la nécessité d'aider plus utilement certains cultivateurs pour les dépenses de drainage de leurs propriétés.

M. ESPARRES (Haute-Garonne) demande une lutte plus efficace contre le taudis agricole, et M. PERROT (Finistère), des encouragements aux familles nombreuses rurales.

MM. MOCH (Hérault) et GRAT (Mayenne), puis M. PHILIPPOT (Lot-et-Garonne) posent la question de la caisse des calamités agricoles.

M. QUEUILLE indique à ce sujet qu'il étudie un projet définitif et que, pour les calamités agricoles de 1937, le travail est terminé. Les indemnités ne sont pas encore réparties pour les calamités de 1938.

Séance levée à 12 h. 25.

LA SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

A 15 h. 05, la Chambre reprend la discussion du budget du ministère de l'Agriculture.

M. BLANCHET (Creuse) parle en faveur de l'extension des allocations familiales à l'Agriculture.

M. Paul REYNAUD indique à la Chambre que la discussion du budget du ministère des Affaires étrangères ne viendra que lundi matin. La Chambre en terminera sans doute ce soir, grâce à une séance prolongée, avec le budget des poudres.

M. RENAUD Jean (Lot-et-Garonne) demande au ministre d'intervenir auprès de la S.N.C.F. afin que l'on délivre des billets de loisirs individuels aux cultivateurs et fermiers.

M. QUEUILLE. — Je me préoccupe de vous faire donner satisfaction.

M. RENAUD Jean estime que l'extension des allocations familiales à l'agriculture n'est pas réalisée, tous les propriétaires ne payant pas pour leurs métayers.

M. RENAUD Jean puis M. CADIC traitent de la question des allocations familiales pour les gens de la terre.

M. QUEUILLE répond qu'il faudra trouver des ressources suffisantes pour l'extension complète de ces allocations et qu'il s'agit seulement aujourd'hui de voter un crédit de 400 millions pour une extension des allocations.

Répondant à une question de M. Brachard (Aube), le ministre précise qu'un crédit spécial est prévu pour lutter contre les maladies des végétaux.

M. LIAUTEY critique le système actuel pour la fixation du prix du blé.

M. Liautey propose ensuite que le blé excédentaire soit donné aux malheureux et notamment au peuple espagnol qui souffre.

M. PERRIN (Isère) demande qu'on supprime la taxe de résorption des excédents pour les petits meuniers et boulangers échangistes.

M. CHASSEIGNE (Indre) dénonce les fraudes auxquelles donnent lieu les farines d'échange, puis signale la situation pénible des coopératives agricoles écrasées par les excédents de récolte.

M. BRACHARD demande que l'on complète l'organisation actuelle sur le blé par une autre de nature à intervenir utilement sur la tenue des cours des céréales secondaires.

M. VINCENT

M. VINCENT (Pas-de-Calais) parle de la question de la résorption des excédents. Il indique la nécessité qu'il y aurait d'amplifier l'exportation des blés et des farines vers les colonies.

M. RENAUD Jean estime que si le blé est cher, c'est à cause du système des taxes ; il demande que l'on fasse plafonner la production aux environs de 75 millions de quintaux.

L'intervention de M. QUEUILLE

M. QUEUILLE reconnaît que l'Office du Blé connaît cette année une épreuve dure du fait de la récolte excédentaire. La Banque de France ne peut aider au financement que pendant la durée de la campagne, mais à la fin de la campagne, elle doit être remboursée.

Le Gouvernement s'est préoccupé de trouver des crédits supplémentaires pour la « coupure ». Il fallait au total deux milliards. En effet, alors que la consommation est de 73 millions de quintaux, la récolte évaluée à 86 millions atteint en réalité 3 millions de quintaux. Le trésor a dû faire face à cette situation et le financement de la récolte est assuré.

Pour la défense des céréales secondaires la question sera examinée.

Un amendement concernant la protection de la chasse est adopté

M. NIEL propose un amendement tendant à ce que les crédits affectés à la protection de la chasse soient relevés. **Son amendement accepté par la Commission est adopté.**

M. TEMPLE proteste contre le décret-loi qui supprime l'aide de l'Etat pour certains travaux ruraux.

La Chambre adopte les crédits du ministère de l'Agriculture 985 millions.

LE BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AIR

Avant d'aborder la discussion du ministère de l'Air la Chambre adopte les articles 45, 49 et 80 de la loi des Finances.

M. CHASSEIGNE proteste contre le licenciement des plusieurs membres du bureau syndical des ouvriers d'aviation de Chateauroux et réclame pour eux la clémence du Gouvernement.

M. PILLOT

M PILLOT (communiste) voudrait qu'une enquête soit ouverte sur la destination réelle des sommes affectées à l'aviation. Puis, il critique la composition du Conseil d'administration d'Air-France, mais rend hommage aux techniciens de cette compagnie.

Enfin, il s'élève contre la campagne de presse laissant croire que notre aviation militaire ne serait pas à la hauteur de sa tâche

M. RIVES

Le rapporteur, M. Rives, fait remarquer que ce n'est que depuis deux ans que les crédits de l'Air ont atteint une certaine importance. Il s'agit de savoir comment les crédits seront employés au mieux. Or, le recrutement du personnel notamment des sous-officiers mécaniciens est difficile.

La commission a relevé les crédits pour la recherche des prototypes, poursuit M. Rives, mais ce n'est pas en quelques mois qu'on pourra relever une aviation qui pendant 10 ou 12 ans n'a pas eu les crédits nécessaires.

Le capital moral de l'aviation française est tel qu'on doit avoir confiance.

Les crédits du ministère de l'Air 2.821.648.649 francs sont adoptés.

LE BUDGET DE LA MARINE

Avant d'aborder la discussion du budget de la marine militaire, la Chambre adopte les articles de reconduction de la loi des finances qui ont trait à la marine militaire.

M. DADOT se fait l'interprète des ouvriers des arsenaux qu'on vient de priver du bénéfice de la semaine de 40 heures.

Un sérieux effort a été fait, constate M. Candace, rapporteur. Les crédits dépassent de 480 millions ceux de l'an passé et il reste encore beaucoup à faire. L'orateur termine en assurant le ministre de la collaboration confiante de la commission.

Les crédits du ministère de la Marine sont adoptés.

LE BUDGET DE LA GUERRE

M. Marin demande que la discussion du budget de la guerre soit ajourné à lundi, comme prévu.

« La Chambre en a décidé autrement en début de séance, répond M. HERRIOT. »

M. Fernand LAURENT

M. Fernand LAURENT s'étonne que la commission de l'armée n'ait pas été appelée à donner son avis sur le budget de la défense nationale, dont les crédits sont pourtant importants et demande une diminution de dix millions sur les crédits affectés aux fabrications de guerre pour protester contre le gaspillage de certains produits intéressant la défense nationale.

L'orateur critique ensuite la nationalisation et prend comme exemple les usines du Creusot. Il trouve qu'il serait préférable de créer des arsenaux nouveaux avec des ateliers nouveaux.

Il demande ensuite pourquoi l'on a renoncé à une base d'hydravions à Chambéry et pourquoi on construit un aérodrome sur des prairies de Sedan inondées chaque année.

L'orateur énumère un certain nombre d'autres faits qu'il juge scandaleux. Il annonce qu'il demandera un jour des précisions sur le maniement des fonds de la Caisse autonome.

Il demande enfin que la Chambre se réunisse en comité secret pour entendre ses observations et instituer un débat contradictoire et attire l'attention du président de la République, chef constitutionnel de l'armée, sur cette demande.

M. HERRIOT formule une réserve.

M. BURTIN demande le relèvement des soldes de sous-officiers.

Divers orateurs présentent ensuite plusieurs observations parmi lesquelles celle de M. Ponte en faveur des sous-officiers et officiers subalternes.

M. DALADIER

M. DALADIER répond aux orateurs. Il rappelle d'abord qu'un important débat sur la défense nationale aura lieu au début de janvier. Il défend la nationalisation des usines de guerre attaquée par M. Fernand Laurent. Il souligne l'importance des relèvements de soldes.

Il ajoute qu'il veillera à ce que les populations des frontières soient indemnisées.

Les crédits de la Guerre : 5.795.227.415 et de défense des territoires d'Outre-Mer : 1.856.975.835 fr. sont adoptés.

La Chambre aborde le budget des Poudres et l'adopte après que M. Dadot ait présenté les revendications du personnel des Poudreries.

La séance est levée. Prochaine séance, lundi matin.

L'organisation de l'Exposition du Progrès Social à Lille

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Annonçons, à ce propos, une bonne nouvelle : les crédits provenant de la tranche speciale de la Loterie Nationale et qui sont de l'ordre de 10 millions, ont été verses ces jours derniers à la Trésorerie générale de Lille.

Les personnalités invitées étaient au nombre de cinquante environ. On remarquait MM. le recteur Hardy ; Signoret, inspecteur d'Académie ; Audra, doyen de la Faculté des Lettres ; Cordonnier et Dompsin, adjoints au maire ; Planque, secretaire général de la Mairie ; Coutaux, vice-président du Conseil général du Nord ; Lahanier, Leriche, conseillers généraux ; Delepoulle, président de la Foire Commerciale ; Edouard Bouchery, commissaire général ; Genet, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées ; Gaillard, architecte en chef du département ; le chanoine Detrez, président du Groupe des Lettres, Arts et Sciences, et de nombreux presidents de sections et de classes de l'exposition ; J Lévy, ancien adjoint au maire de Lille ; plusieurs présidents de groupements corporatifs : MM. Cotillon, président de l'Union des Syndicats de l'Alimentation ; Hennebelle, représentant la Fédération des Groupements commerclaux du Nord ; Paul Cognet, président de la Fédération Nationale de la Couture et de la Mode ; Dubus, représentant l'Union Départementale des Sociétés de secours mutuels du Nord ; Plouviet, cef de la Station de Radio- P.T.T.-Nord ; etc..., ainsi que les architectes de l'Exposition.

Ces personnalités furent accueillies, en l'absence de M. Scullfort, commissaire général de l'Exposition, retenu par une mission à l'étranger, par MM. Louis Broders, délégué général ; Hiriart, directeur des services du commissariat général, et leurs collaborateurs, dont M. Jean La Grange, secrétaire administratif.

De la pose d'une première pierre à l'autre. On voit, au premier plan, de gauche à droite : *MM. HARDY, Recteur de l'Université, Ch. SAINT-VENANT, Député-Maire de Lille et F. CARLES, Préfet du Nord.* (Photo Réveil)

De première pierre en première pierre

La visite commença à 10 h. 30. On laissa, en passant, la charpente métallique du Palais des Nations et on s'arrêta devant le chantier du futur Centre Rural. M. Charles Saint-Venant posa la première pierre du pavillon, qui sera un des plus typiques de l'Exposition.

M. Hardy, recteur de l'Université de Lille, fit le même geste pour le pavillon de l'Ecole rurale, des P.T.T. et de la Police.

M. Genet, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, en fit autant pour la Gare-Routière.

Encore un coup de truelle ! C'est M. Carles, préfet du Nord, qui la donne, dans le Grand Palais, pour le pavillon du Travail et des activités humaines.

M. Cotillon, président du Syndicat de l'Alimentation de France, et M. le sénateur Mahieu, posèrent à leur tour les premières pierres, respectivement, de l'Alimentation et de la Porte Monumentale de la rue de Tournai.

La réception à l'Hôtel de Ville

Ces cérémonies aboutirent à une réception organisée par l'Administration municipale, à l'Hôtel de Ville, où, en recevant les personnalités, M. Charles Saint-Venant prononça le discours suivant :

« Samedi à Roubaix, en notre Ville aujourd'hui, la preuve vient d'être donnée que notre Exposition du Progrès Social se déroulera comme vous l'aviez prévu, dans le temps imparti et avec le succès qu'elle mérite.

» Vous avez droit d'en être fiers, car il vous a fallu une grande énergie pour surmonter les nombreux obstacles de différents ordres, qui contrarièrent plus ou moins votre projet.

» En vous souhaitant la bienvenue dans notre maison commune, je tiens à vous remercier d'avoir bien voulu choisir notre cité et à vous féliciter de donner ainsi l'occasion de faire connaître aux visiteurs toute la vitalité et la prospérité de notre région, en un mot, tout le patrimoine d'industries et de réalisations sociales que possède le Nord de la France.

» Nous avons été très touchés de ce choix qui ne fait que confirmer, excusez-moi de le dire, notre réputation de gens accueillants, ayant, depuis longtemps, compris la nécessité impérieuse de tout faire pour améliorer ou accroître les œuvres sociales qui sont à la base même de tout progrès.

» Notre action journalière était pour vous le sûr garant de notre compréhension, et la certitude de trouver en nous des collaborateurs décidés à se donner corps et âme pour la réussite de votre exposition.

» C'est pourquoi, tout en étant soucieux de maintenir une gestion prudente et sage, malgré les lourdes difficultés financières, nous avons consenti un effort exceptionnel, que vous me permettrez de rappeler en quelques mots.

» Construction de 1.500 mètres d'égout (évaluation : 600.000 frs) ; 2.855 mètres de canalisations d'eau (dépense pour la fourniture et la pose : 630.000 frs) ; 1.000 mètres de canalisations de gaz (dépense évaluée à 200.000 frs) ; canalisations d'électricité, construction et aménagement de 9 postes (dépense évaluée à 1.700.000 frs) ; Construction de chaussées, dont la surface est d'environ 37.000 mètres-carrés (dépense évaluée à la somme de 2.800.000 frs).

» Si l'on récapitule, c'est une participation financière de 6.500.000 francs que prendra en charge notre ville, rien que pour les travaux.

» Nous aurons à compléter cet effort par l'organisation de fêtes qui doivent amener en notre cité un nombre important de visiteurs.

» En agissant ainsi, nous avons accompli notre devoir. Cette grande manifestation doit engendrer les résultats artistiques, économiques sociaux que l'on est en droit d'en attendre, si elle doit apporter, comme nous l'espérons, ainon le remède, du moins un palliatif à la crise des affaires, si elle doit contribuer à la résorption d'une partie du chômage.

» Et puis, le Progrès Social, n'est-ce pas l'hygiène, l'assainissement, l'amélioration du logement, le perfectionnement de la vie communale, la protection de l'enfance, la défense de la santé publique, l'organisation du travail et des loisirs, le développement des sports et du tourisme, c'est-à-dire les buts que poursuit l'Administration municipale que j'ai l'honneur de présider.

» Améliorer ce qui existe, ordonner suivant de nouvelles et heureuses formules, ce qui est à créer ou à reconstruire ».

» Telle est, Messieurs, notre devise.

» Ce sont toutes ces raisons qui ont motivé notre concours sans réserves ; ce concours ne sera pas vain si l'on considère le dévouement que vous apportez tous à la réussite de cette exposition.

» Je ne puis vous saluer tous et je m'excuse de faire quelques exceptions, mais sûr d'interpréter votre sentiment je veux marquer plus particulièrement notre gratitude à M. Carles, préfet du Nord, dont la tutelle et les conseils sont si précieux aux cités de notre département ; à mon collègue et ami, M. Jean Lebas, député-maire de Roubaix, dont la présence est le témoignage de la sympathie que nos deux Villes ont l'une pour l'autre ; M. Mahieu, président du Comité de l'Exposition, et M. Broders, commissaire général, dont le dévouement et les qualités d'organisateurs permettront d'assurer à cette grande manifestation tout le succès qui lui est dû ».

L'allocution de M. le sénateur Mahieu

M. le sénateur Mahieu prononça à son tour une aimable allocution de laquelle nous extrayons le passage suivant :

« Nous avions tous la volonté de réaliser ce projet qui avait séduit tout le monde et rallié tous les suffrages. Mais nous nous sommes gardés de toute précipitation ; nous avons évité les improvisations hâtives qui se traduisent presque toujours par des mécomptes. Nous avons voulu que notre œuvre fut digne de la grande Association qui l'avait conçue, digne des quatorze départements qui se sont toujours signalés par la perfection de leurs réalisations. Nous n'avons rien abandonné au hasard, et avons apporté à l'accomplissement de notre tâche tout le sérieux qui caractérise les populations de nos laborieuses régions.

Il termina en remerciant tous ceux qui, de loin ou de près, auront contribué à la réussite de cette belle œuvre.

Des vins d'honneur mirent fin à cette cordiale réception.

Le banquet

Un banquet réunit toutes les personnalités à 13 h. 30, dans les salons du Carlton. Outre les personnalités déjà citées, on remarquait MM. Gaubert, sous-préfet de Valenciennes ; Sory, adjoint au maire de Roubaix ; Dolle professeur à la Faculté des Sciences de Lille ; Breton, ancien sénateur ; Vancauwenberghe, maire de Lambersart ; A. Croquez, président du Comité juridique ; Joncquez, entrepreneur ; André Wallart, industriel ; les architectes Alleman, Maillard, Cockempot ; Mlle Joly ; MM. Thiebaut, etc. ; J. Masson, président du Tribunal du Commerce ; Th Devernay, adjoint au maire ; Martin, secrétaire général adjoint de la Mairie de Lille ; un certain nombre de conseillers municipaux de Lille et de maires, tels MM. Piatel (Hazebrouck), Henri Dal, (Annœullin), Lejour (Loos), etc...

Au champagne, des discours furent prononcés par MM. Albrert MAHIEU, Charles SAINT-VENANT et GAUBERT, ce dernier, pour excuser M. le Préfet du Nord et rendre hommage aux hommes de bonne volonté qui œuvrent pour la réussite de l' « Exposition du Progrès Social de 1939 ». — A. L.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Dimanche 18 décembre. — 352e jour de l'année. — Soleil : lever à 7 h. 41 ; coucher à 15 h. 53. — Lune : lever à 4 h. 20 ; coucher à 13 h. 49. — Saint du jour : saint Gatien.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille : Observations faites le 17 décembre à 18 h. 15 : Baromètre 769 mm. 3 ; hausse depuis la veille à 17 h. 45 : 5 mm. 1. — Thermomètre : fronde moins 1,8 ; minima moins 2,4 ; maxima 0°,0. — Heuteur d'eau tombée depuis la veille à 17 h. 45 : néant. — Direction du vent : Est, force fort. — Direction des nuages : ast. — Etat du ciel : rares nuages. — Temps probable pour aujourd'hui : très frais la matin, assez beau.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord : Généralement peu nuageux ; quelques brumes le matin ; vent d'est à sud-est, feible à modéré. — Le minimum de température sera en baisse de 4 à 6 degrés sur celui de la veille.

JEUX D'ESPRIT pour s'amuser en famille...

Le papier à lettres professionnel

Suivant le cas, on se sert, chacun le sait, d'un papier approprié à sa personne ou aux circonstances. Un fabricant a coutume d'écrire sur du papier commercial, le postulant rédige sa demande sur papier ministre, les gens du monde envoient leurs invitations à un thé-bridge sur papier bristol, et ainsi de suite.

Si nous transportons la question au royaume de la fantaisie, nous demanderons à nos lecteurs quel papier emploieralt le pape pour sa correspondance, puis les Bonapartistes, les monarques, les religieux, les marchands de vin, les danseurs, les Esquimaux, les gens grincheux, les gens emportés, les débiteurs, les jardiniers et les fous ?

Vous trouverez la réponse plus loin

LA CONDAMNATION de Félix Falletto par le Jury du P.-de-C.

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

LE PRÉSIDENT. — Il faisait le guet ?

FALLETTO. — Non.

L'accusé prétend qu'il a volé, poussé par la misère.

FALLETTO. — Quand je n'avais plus rien à manger, je volais.

LE PRÉSIDENT. — Vous auriez pu chercher un emploi. Mais vous n'aimiez pas le travail.

FALLETTO. — Si, M. le président ; j'ai d'ailleurs des certificats qui le prouvent.

M. le président rappelle que l'examen mental de l'accusé révèle que c'est un impulsif, mais qu'il est entièrement responsable de ses actes.

M. le président lui ayant demandé s'il n'avait rien à dire pour sa défense, Falletto déclare : « Je regrette beaucoup ce que j'ai fait, et surtout qu'Agneray soit mêlé à cette affaire. Je demande pardon à sa famille !... »

En effet, M. le président indique que le jeune Agneray, inculpé de recel, sera poursuivi devant le tribunal pour enfants et adolescents de Boulogne.

Après audition du docteur Dublineau, des témoins et du réquisitoire de M. Petit, ainsi que de la plaidoirie de Me Lefebvre du Prey, les jurés se retirent pour délibérer.

LE VERDICT

Falletto est condamné à 5 ans de prison et 5 ans d'interdiction de séjour.

DANS LA LÉGION D'HONNEUR

Paris, 17. — Sont promus au grade d'officier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur, titre décret-loi 12 juin 1934 :

Artillerie. — Hermant, capitaine, centre mobilisation artillerie N° 1.

Sont promus ou nommés dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur militaires (armée active) dont noms suivent : Grade d'Officier :

Infanterie : Blanche, chef bataillon 1er R. I. ; Domerq, chef bataillon E. M 2e Rég. Préparation Militaire ; Corbeil, lieutenant-colonel 1er R. I. ; Lagarde, capitaine, 67e R. I. ; Bonneau, chef bataillon 51e R. I. ; Rousselle, capitaine 1er R. I. ; Morel, chef bataillon 43 R. I. ; Fichet, chef de bataillon préparation militaire Inst. Cadres de réserves 1re Région ; Desroche, lieutenant-colonel 67e R. I. ; Marchal, chef de bataillon breveté E. M. et avion, 91e R. I. ; De Parseval, chef de bataillon breveté E. M. et avion E. M., 1re Région ; Deroussen, chef de bataillon 110e R. I. ; Histrimont, chef de bataillon breveté E. M. 2e Région ; Paul, chef de bataillon 509e R. Chars de Combat ; Leroy, chef de bataillon E. M. secteur fortifié Maubeuge et groupe subdivisions Cambrai ; Foglierini, lieutenant-colonel breveté E.M. 3e Division Infanterie ; Aubry, lieutenant-colonel 509e R. Chars de Combat ; De Saint-Méloir, chef de bataillon 155e R. I. forteresse.

Service de recrutement : Bouffard, chef de bataillon bureau de recrutement de Mézières ; Guibert, chef de bataillon bureau de recrutement de Cambrai.

Cavalerie : D'Harcourt, chef d'escadron 4e R. Spahis Marocains ; Ranger, capitaine 6e R. Spahis Algériens.

Train : Bouvier, lieutenant-colonel commandant Centre mobilisation N° 21.

Artillerie : Gérome, capitaine 42e R.A. ; Grandidier, chef escadron 42e R. A.

Génie : Rattez, capitaine Direction Amiens.

Service Santé : Médecins : Chaban, premier médecin commandant 15e R. A. ; Cazalas, lieutenant-colonel médecin hôpitaux militaire, médecin-chef Hôpital Militaire Scrive, Lille, président Commission de réforme.

Gendarmerie : Boillin, chef d'escadron 2e Légion gendarmerie.

Grade de Chevalier. — Infanterie : Garot, capitaine 155e R. I. forteresse. Sous-officiers : Belhomme, adjudant 110e R. I. ; Brialy, adjudant-chef 67e R. I. ; Amon, adjudant-chef 155e R. I. forteresse.

Cavalerie : De Masin, capitaine 12e Régiment Chasseurs ; Hulot de Collart, capitaine E.M. 2e Division.

Artillerie : Lavielle, capitaine 402e R. A. ; Michou, capitaine 402e R. A. Adjudants-chefs service artillerie : Carron, adjudant-chef Service Artillerie Parc Régional Douai ; Dubuc, adjudant-chef Service Artillerie Parc Régional La Fère.

Génie : Gradel, capitaine Direction Amiens.

Agents militaires : Léal, agent militaire 2e Région.

Service Santé : Médecins : Zumbiehl, médecin-capitaine 110e R. I.

Officiers Administration : Fine, capitaine administration direction Service Santé 2e Région, Amiens.

Gendarmerie : Boublon Broye, capitaine 2e Légion gendarmerie.

« DÉDÉ ET DOUDOU » LES JUMEAUX FACÉTIEUX

La Grappe aux Lèvres

par Georges Spitzmuller

1

PREMIÈRE PARTIE

L'abîme sous les fleurs

I

LA BEAUTÉ QUI PASSE

Le Comptoir coopératif de France — l'importante banque de la rue Vivienne — donnait le spectacle de son animation quotidienne à cette heure de l'après-midi qui se place entre la fermeture de la Bourse et le départ du courrier.

Dans le grand hall, aux tables, aux guichets, beaucoup de monde. Partout, un murmure de chiffres, coupé, de temps en temps, par l'appel du caissier clamant un numéro d'ordre.

Les employés s'affairaient aux opérations de leur compétence. Entre eux et certains clients, les conversations prenaient un ton de conciliabule. Le client écoutait, pénétré, l'employé persuasif ; ou bien il hochait la tête, réfractaire aux arguments qu'on lui donnait.

A chaque instant, la double porte battait pour laisser entrer ou sortir quelqu'un. Dehors, c'était la grisaille d'une pluvieuse journée de novembre, embrumée et froide. Mais ici, dans le hall, une chaleur agréable émanait des radiateurs.

Une jeune femme survint, qui passa inaperçue dans le brouhaha ambiant. Elle avait poussé la porte d'une main timide. Le seuil franchi, elle s'arrêta, hésitante, étonnée de ce qu'elle voyait... un peu inquiète aussi, semblait-il.

Elle était en grand deuil. Sous le voile de crêpe ombrant ses cheveux d'or, le profil se détachait, d'une ligne très pure ; et les yeux gris bleu, largement ouverts, brillaient d'un magnifique éclat. Ce n'était pas le type racial de la Française. A certains impondérables, on devinait une étrangère.

Le regard de l'arrivante fit le tour des plaques d'émail indiquant les divers services : *Titres, Chèques, Effets, Change.* ...Il se fixa sur les Renseignements. Et, délibérément cette fois, elle alla questionner le groom en livrée qui se tenait là.

— Pourrais-je voir M. Camusol ? demanda-t-elle d'une voix musicale à peine teintée d'exotisme.

— De la part de qui ? interrogea le préposé, fidèle à cette formule entortillée qu'on nous assène partout, dans les administrations comme au téléphone, avec l'agressif : « Qu'est-ce que c'est ? » des commis de boutique, qui a remplacé depuis la guerre l'accueillant : « Vous désirez ? » d'autrefois ?

Sans doute le petit potentat des *Renseignements* comprit-il mal la réponse, car il murmura :

— Encore un nom à coucher dehors !...

Et avançant un papier :

— Veuillez remplir cette fiche.

D'une écriture fine et longue, la jeune femme traça :

Moïna Serpalinowska

Le groom s'empara de la fiche et monta l'escalier intérieur menant au premier étage.

La jeune femme s'assit sur une banquette. Elle paraissait lasse, découragée. Des soupirs montaient à ses lèvres. A son attitude, on l'eût dite détachée de tout ici-bas.

C'est à peine si elle fit attention à une discussion assez vive qui, soudain, éclatait au guichet non loin d'elle.

— Je veux réaliser... et tout de suite... prononçait une voix irritée.

— Monsieur, répliquait l'employé, conciliant, je ne puis, de ma propre autorité, vous donner satisfaction. Il faudra voir M. Vilchamp...

— M. Vilchamp ?... Voilà deux fois que je viens le voir, votre patron. Il n'est jamais là !...

— Je vous assure, monsieur, que M. Vilchamp vous recevra tout à l'heure. Il est en ce moment en conférence avec plusieurs personnes...

— Ah ! oui... souffla l'autre d'un ton ironique qui en disait long...

Et il alla s'asseoir dans un coin.

Le groom revenait près de Moïna Serpalinowska.

— M. Camusol n'est pas à son bureau. Il est en courses. Mais il ne tardera pas à rentrer. J'ai laissé votre fiche.

La pendule du hall allait marquer quatre heures. Le groom ajouta :

— On va bientôt fermer.

— Mais... pourrai-je attendre ?

Une sonnerie trilla. Le groom consulta le tableau électrique.

— Ah ! dit-il, c'est M. Camusol. Je vous avais bien dit... Si vous voulez me suivre...

Par l'escalier, il la conduisit à l'étage où se trouvaient les bureaux de la banque. Des portes avec ces mots : *Directeur, Contentieux, Fondé de pouvoir...* Le groom frappa à cette dernière.

— Vous pouvez entrer, fit-il.

Au même moment, la porte s'ouvrit. Un homme parut, petit et grêle, visage émacié, sourire affable. Il tendit les mains à la visiteuse.

— Toi !... s'exclama-t-il, en la faisant passer, tandis que le groom s'en allait, murmurant :

— Il se met bien aujourd'hui, le fondé de pouvoir !...

Celui-ci regardait l'arrivante avec une admiration qu'il ne dissimulait pas. Puis ses traits s'assombrirent.

— Embrasse-moi, ma chère enfant ! lui dit-il d'un ton paternel où vibrait une profonde tendresse.

— Mon oncle...

Elle ne put rien dire de plus. Un sanglot déchira sa poitrine et elle s'abattit, en larmes, sur la poitrine de Camusol...

— Oui, pleure, petite... soulage ton cœur... Je comprends ta douleur, va ! La mienne a été grande, en recevant, l'autre jour, cette lettre qui m'annonçait, en même temps que ton arrivée prochaine, la mort de ta mère, ma pauvre sœur... Quand elle est partie en Pologne, nous étions jeunes... comme toi. Voici plus d'un quart de siècle !... Elle s'est mariée là-bas, et je ne devais plus la revoir... Pourquoi n'est-elle jamais revenue en France ? Elle aurait dû le faire après la mort de son mari. Je me serais occupé d'elle... et de toi.

Moïna pleurait toujours, doucement, les épaules secouées de petits mouvements convulsifs.

Camusol reprit :

— Et toi... tu aurais pu venir... avant... Ne t'y ai-je pas souvent invitée ? Dire que je ne te connaissais pas, que je ne t'avais jamais vue, et que, pour notre première rencontre, tu es en habits de deuil !... Comme tu ressembles à ta pauvre mère... mais embellie encore, tu sais !

Il souriait à travers les larmes qui lui montaient aux paupières. Il voulait rompre la tristesse qui les étreignait tous deux et rendre à la charmante physionomie toute crispée de chagrin la sérénité qui devait être sa parure.

— Allons ! reprit-il en lui serrant affectueusement les mains, remets-toi, ma chérie... sèche ces pleurs... Tu n'es plus seule... Je suis là. Et je t'aimerai bien, tu verras.

Docile, elle releva son voile, d'où ses cheveux blonds émergèrent, magnifiques, essuya ses yeux, s'assit sur un fauteuil qu'il lui offrait. Et alors, ils restèrent quelques instants sans parler.

Il contemplait cette perfection vivante, ces traits comparables à ceux d'une vierge de Bellini, ce regard limpide comme une source, ce front si douloureux tout à l'heure et qui reprenait peu à peu sa pureté, comme le ciel après l'orage.

Elle, douloureusement pensive, comme les êtres qui ont beaucoup souffert, laissait ses yeux errer distraitement sur le banal mobilier de ce bureau de banque, quand une porte mitoyenne s'ouvrit, donnant passage à un homme d'un certain âge, portant beau, mis avec recherche, allure d'autorité. Il tenait un papier à la main.

— Dites-moi, Camusol, pour cette affaire des titres...

La phrase s'interrompit sur la bouche du personnage. Brusquement arrêté, il considérait la jeune fille avec une expression fulgurante.

Enfin, il se ressaisit, s'avança au-devant de la jeune fille, et, d'une voix un peu cérémonieuse, nuancée d'un respect où se reflétait cette admiration :

— Mademoiselle, je suis ravi de vous connaître. J'eusse préféré que ce fût à l'occasion d'une circonstance moins pénible... Votre oncle Camusol m'avait parlé, il y a quelque jours, du deuil qui venait de le frapper, et annoncé votre arrivée à Paris... Soyez-y la bienvenue. Si, dans ma sphère, je puis vous être utile, usez de moi.

Le fondé de pouvoir approuvait par des nutations légères. L'accueil du patron à sa nièce l'enchantait.

Celle-ci se sentait un peu gênée sous l'afflux de cette bienveillance excessive, et la façon dont Vilchamp la regardait lui infusait un trouble inanalysable. Elle rougit imperceptiblement.

(A suivre)